

Skikda le : ...10 JUL...2025

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

CONSULTATION N° : 13/2025

En application des dispositions de l'article 95 de la procédure de passation des marches du 22/01/2021 de l'EPIC Algérie poste et pour l'intérêt général de l'entreprise.

La Direction de L'unité Postale de Skikda informe les soumissionnaires ayant participé à La consultation N° : 13/2025 du 11/05/2025 relative à la réalisation des travaux de renforcement d'accès et barreaudage de 13 bureaux de poste de : 1-ain kachera, 2- stora , 3- collo, 4- toumiette , 5-emdjez dchiche 6-kerkera 7-louloudj 8-ain chiraia 9- ain charchar 10-ain zouit 11-oued ksob vsa 12-ain tabia 13 —houari boumedienne L'ANNULATION DE LA PROCEDURE

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des causes détaillées de l'annulation de la procédure sont invités de se rapprocher de la direction de l'unité postale de Skikda sis avenue zeghoud youcef wilaya de Skikda dans les trois (03) jours a compter de la première publication du présent avis d'annulation d'attribution provisoire dans le site web Algérie poste.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours auprès de la Direction de L'unité Postale de Skikda sis avenue zeghoud youcef wilaya de Skikda dans les Dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans le site web Algérie poste.

